



Note de conjoncture

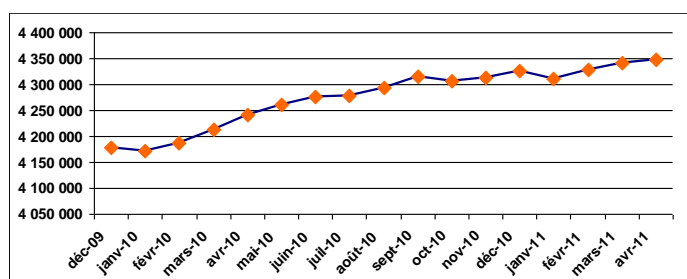
EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 AVRIL 2011

Avec 4 348 020 bénéficiaires au 30 avril 2011, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU complémentaire ont augmenté depuis + 2,5 % sur un an et de + 0,9 % depuis janvier 2011. La tendance à la hausse, pour la métropole, a repris progressivement, après le léger ralentissement d'octobre 2010 à la CNAMTS.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 avril 2011			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	3 414 607	537 895	3 952 502
Évolution sur 3 mois	0,9%	-0,2%	0,7%
Évolution sur un an	3,1%	-2,0%	2,4%
Tous régimes *	3 788 569	559 451	4 348 020
Évolution sur 3 mois	1,0%	-0,1%	0,9%
Évolution sur un an	3,2%	-2,0%	2,5%

*Dont 659 918 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires pour février, mars, avril 2011 / Sources : tous régimes

❖ LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 AVRIL 2011

Fin avril 2011, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire du régime général est de 435,03 € en ACM*. Le remboursement forfaitaire est de 370 € depuis 2009.

Le coût moyen pour la ville évolue de + 2,5 % sur 12 mois. Il est de 319,77 € pour l'ensemble du territoire et de 322,22 € en métropole. L'augmentation de la dépense individuelle pour la ville est de + 2,7 % en métropole en ACM*. Cette évolution se maintient en deçà du taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, qui s'établit à + 3,0 % à fin avril 2011.

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 avril 2011 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 084 145 415 €	+3,9%	319,77 €	+2,5%
Hôpital	390 812 088 €	+5,4%	115,27 €	+3,9%
Total	1 474 957 504 €	+4,3%	435,03 €	+2,8%

* ACM : année complète mobile / ** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen des ressortissants de la CNAMTS et des SLM (3 390 439) sur les 12 derniers mois

Source : CNAMTS et SLM

❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 AVRIL 2011

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base au 30 avril 2011			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 905 461	300 814	2 206 275
Évolution 3 mois	0,9%	-1,6%	0,5%
Évolution sur un an	5,7%	-3,4%	4,4%

Données provisoires pour février, mars, avril / Source : CNAMTS

Évolution des effectifs définitifs de la CMU de base de novembre 2010 à janvier 2011			
Mois	Métropole	Dom	Total
novembre 2010	1 980 578	321 274	2 301 852
décembre 2010	1 895 557	301 094	2 196 651
janvier 2011	1 889 114	305 712	2 194 826

Source : CNAMTS

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base sont de 2 206 275 au 30 avril 2011, soit une progression de + 4,4 % en un an. Ce très net ralentissement de la hausse vient de l'intégration des effectifs définitifs de décembre 2010 qui enregistrent une baisse de - 4,6 % par rapport à novembre 2010 et de - 0,1 % en janvier 2011 par rapport à décembre 2010.

Cette tendance, nécessitera d'être confirmée sur les mois à venir, mais elle pourrait être liée, d'une part, aux effets d'une amélioration relative du marché de l'emploi (bénéficiaires du RSA socle non majoré ayant retrouvé une activité leur permettant de s'ouvrir des droits au régime général) et, d'autre part, au réexamen des droits par les caisses d'assurance maladie lors de la dernière campagne de renouvellement.

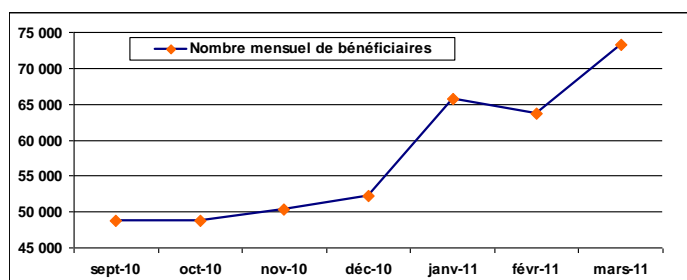
EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

❖ LES EFFECTIFS TOUS RÉGIMES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 31 MARS 2011

La délivrance d'attestations est en hausse de + 11,9 % sur le premier trimestre 2011 en référence au premier trimestre 2010. Selon les régimes, elle s'établit à + 12,2 % pour la Cnamts (92 % des bénéficiaires), + 4,0 % pour la MSA et + 19,9 % pour le RSI. Les évolutions mensuelles sont cependant erratiques sur le premier trimestre 2011. En glissement annuel, 654 369 bénéficiaires se sont vu délivrer une attestation ACS, tous régimes confondus, au 31 mars 2011.

Le nombre d'utilisateurs d'attestations s'établit quant à lui à 527 894 au 28 février 2011, en légère baisse de - 0,93 % par rapport au 30 novembre 2011. Le taux d'utilisation des attestations ACS demeure cependant très élevé puisque à hauteur de 82 %. On ne mesure donc pas encore l'effet du relèvement du plafond ACS au 1er janvier 2011 sur l'utilisation des attestations, ce qui est logique compte tenu du décalage entre délivrance et utilisation de l'attestation auprès d'un OC. On considère en effet qu'en moyenne, le délai pour utiliser une attestation s'établit à un mois et demi.

Mois	Nombre mensuel de bénéficiaires	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
sept-10	48 789	-0,88%	635 856	-
oct-10	48 736	-3,24%	634 224	-
nov-10	50 354	-0,25%	634 100	532 866
déc-10	52 233	-2,46%	632 785	-
janv-11	65 716	18,18%	642 893	-
févr-11	63 615	6,60%	646 829	527 894
mars-11	73 275	11,47%	654 369	-



Source : données fournies par les régimes et les organismes complémentaires

CONTRIBUTION DES OC AU FINANCEMENT DE LA CMU

❖ MONTANT GLOBAL DE L'ASSIETTE DE CONTRIBUTION DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

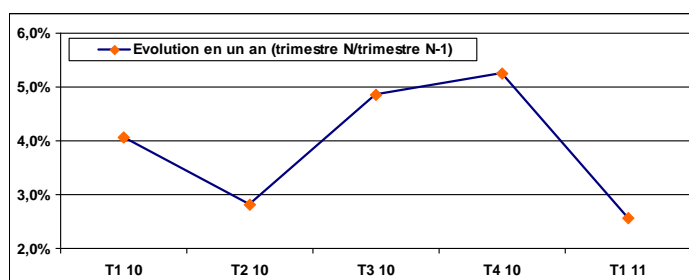
Le bilan de l'évolution de l'assiette entre le T1 10 et le T1 11 est effectué dans le contexte particulier de passage de la contribution en taxe et de l'instauration de la taxe sur les conventions d'assurance de 3,5 % sur les contrats responsables.

Pour que l'évolution de ce qui constitue l'unique ressource du Fonds CMU puisse être interprétée et analysée de façon homogène, celle-ci a été calculée à méthode de comptabilisation inchangée, c'est-à-dire hors taxe et hors contribution.

L'évolution s'établit à + 2,6 %, dans le prolongement du ralentissement constaté sur l'année 2010.

Trimestres	Montant de l'assiette (K euros)	Evolution en un an (trimestre N/trimestre N-1)
T1 10	8 718 902	4,07%
T2 10	6 855 265	2,82%
T3 10	7 121 430	4,85%
T4 10	6 947 946	5,24%
T1 11	8 942 688	2,57%

Source : déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution



L'évolution selon les natures d'organismes entre le T1 10 et le T1 11 est relativement homogène : elle demeure cependant plus importante pour les assureurs à hauteur de 3,2 %, et s'établit respectivement à 2,3 % et 2,0 % pour les mutuelles et les institutions de prévoyance.

L'assiette déclarée sur les quatre derniers trimestres, du T2 10 au T1 11 s'élève à 29 867 329 K€ (hors taxe et hors contribution).

Répartition et évolution de l'assiette par famille d'OC			
Périodes	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance
T2 09 à T1 10	56,14%	17,23%	26,63%
T2 10 à T1 11	56,21%	16,72%	27,07%
Evol assiette entre les 2 périodes	3,91%	0,67%	5,50%

Source : déclarations trimestrielles des OC